



COMMUNICATION INSTITUTIONELLE

publié le 29/03/2024



Madame, Monsieur, suite à des piratages informatiques qui ont eu lieu dans plusieurs établissements scolaires le ministère nous demande de restreindre l'accès à la messagerie pronote. Pour le collège, la coupure de la messagerie des élèves est totale et immédiate. Le cahier de texte reste consultable. Pour les personnels et parents l'ouverture de la messagerie se fera que sur les heures d'ouverture du collège. Nous restons à votre écoute et vous remercions de votre collaboration. Très cordialement,



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.